





Commune de Roche  
Conseil communal

Roche, le 4 décembre 2024

## RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL

de la commission nommée pour l'étude

**du préavis N° 36/24 relatif à une «Demande de crédit d'étude pour la réalisation du projet scolaire DUO en collaboration avec la Fondation Dr Combe»**

		Séances			Emoluments	Signatures
		26.11				
Rapporteur	Delacrétaz Olivier	X				
Membres	Alves Sara	X				
	Germanier Sébastien	X				
	Dufresne Emilie	Ex				
	Teixeira Paulo	Ex				

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission nommée pour l'étude du préavis N° 36/24 relatif à une «Demande de crédit d'étude pour la réalisation du projet scolaire DUO en collaboration avec la Fondation Dr Combe», s'est réunie en date du 26.11.2024 à la Maison de Commune en présence de Madame Aurélie Tuloz, Syndique, Monsieur Thierry Blanc, Municipal et de M. Alban Resin, Directeur général de la Fondation Dr Combe. Nous tenons à les remercier pour leur disponibilité ainsi que pour toutes les explications qu'ils nous ont apportées lors de cette séance. Nous tenons à soulever la franchise et la transparence de M. Resin.

### Historique

Le projet scolaire DUO était à l'origine une collaboration entre la Commune de Roche et la Fondation Verdeil dans le but de rapprocher une école primaire et un établissement spécialisé. En 2022, la Municipalité a déposé 2 préavis à ce sujet. Le premier, datant de janvier 2022, était un préavis d'intention relatif au Projet scolaire DUO. Le deuxième, en septembre 2022, concernait une demande de crédit d'étude pour la réalisation du projet. Ces 2 préavis ont été acceptés par le Conseil communal. En janvier de cette année, nous avons appris que la fondation Verdeil s'est retirée du projet. De ce fait, le préavis 10/22 a dû être abandonné.

La Municipalité n'a pas voulu laisser tomber le projet. Elle s'est approchée de la DGEO pour rechercher un nouveau partenaire. La Fondation Dr Combe a été proposée.

### **La Fondation Dr Combe**

La Fondation Dr Combe a été fondée il y a une centaine d'années. Cela fait environ 50 ans que la structure actuelle est en place. Elle a pour but de créer et d'exploiter des structures pour enfants, adolescents et adultes avec déficience motrice avec ou sans handicap associés. Elle favorise le développement, l'autonomie et le bien-être des usagers, elle soutient l'entourage familial, social et professionnel, elle agit sur les représentations et les pratiques sociales.

### **Le projet**

Les locaux actuels de la Fondation, situés à Lausanne, ne répondent plus à leur besoin et doivent être rénovés. De plus, la Fondation ne disposant pas de locaux dans la zone Riviera-Chablais, les élèves de la région doivent faire le déplacement jusqu'à Lausanne, avec tous les inconvénients que cela suppose.

Le site de Roche est idéal pour la création d'une nouvelle école spécialisée :

- situation géographique entre la Riviera et le Chablais
- proche de l'hôpital de Rennaz
- proximité des transports publics pour les collaborateurs
- zone de dépose pour les élèves

Les parties prenantes à ce projet sont :

- La Fondation Dr Combe
- La Direction Générale de l'Ecole Obligatoire (DGEO)
- L'établissement scolaire du Haut-Lac
- La Commune de Roche

Par rapport au projet précédent, le volume des locaux reste le même. La partie couverte entre le bâtiment et la Rotzérane est supprimé. La disposition et le nombre de salles de classe a été revu pour s'adapter au handicap des élèves. Il est prévu 8 salles de classe, avec 4 à 5 enfants par classe, ce qui représente 30 à 40 élèves au total.

La modernisation et l'agrandissement de l'UAPE sont identiques au précédent projet soit 72 places d'accueil.

Les locaux communs que sont la salle de rythmique, la salle polyvalente, la cours d'école et la salle des maîtres sont toujours compris dans le projet. Ces endroits permettront le contact entre tout le monde, élèves comme professeurs.

Concernant le terrain, la DGEO a demandé qu'un droit de superficie de 50 ans soit établi.

Le planning provisoire est le suivant :

- 2025 : concours d'architecture (ouvert aux bureaux du monde entier, selon les souhaits de la DGEO)
- Fin 2025 : Mise à l'enquête publique
- Mi 2026 : Obtention du permis de construire
- Rentrée 2028 : Fin des travaux

Le présent préavis couvre les dépenses jusqu'à la mise à l'enquête. Un nouveau préavis sera établi pour la réalisation du projet.

L'étude des coûts et du financement du projet sera présentée par nos collègues de la commission des finances. Néanmoins, nous tenons à vous faire part des 2 chiffres suivants :

- Coût estimé des travaux : env. 11 millions ( $\pm 20\%$ )
- Part à charge de la Commune : 19.3 %

Le présent projet correspond en tout point au «Concept 360°» du Canton de Vaud. «Le «Concept 360°» place l'élève au centre du dispositif. Il l'accompagne de manière transversale, ainsi que les professionnel-le-s qui l'entourent, en collaboration avec les parents, quels que soient les besoins.» [Source [www.vd.ch](http://www.vd.ch)]

En conclusion, au vu de ce qui précède, la commission, à l'unanimité, vous propose, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### Le Conseil communal de Roche

**Vu** le préavis no 36/2024 de la Municipalité au Conseil communal relatif à la demande de crédit d'étude pour la réalisation du projet scolaire DUO en collaboration avec la Fondation Dr Combe ;

**Ouï** le rapport de la commission chargée de l'examen de cet objet ;

**Considérant** que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour ;

**Décide :**

1. d'octroyer à la Municipalité un crédit d'étude de CHF 243'901.00 TTC pour financer les études de faisabilité, l'organisation d'un concours en procédure ouverte et la préparation du projet lauréat jusqu'à la mise à l'enquête publique
2. de financer ce montant par la trésorerie courante ou, en cas de nécessité, par un emprunt bancaire aux meilleures conditions du marché le moment venu
3. la Municipalité est autorisée à signer tous actes nécessités par les circonstances

Ont signé :

Alves Sara



Germanier Sébastien



Delacrétaz Olivier

